

RECEPTION DE LA POLICE MUNICIPALE

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY

(Lille, le 11 décembre 1989)

Mesdames,

Messieurs,

M. Yves Barbier, que je salue amicalement, m'a donné l'occasion, par son acte de courage, de rendre aujourd'hui hommage à l'ensemble d'un service : la police municipale de Lille, dont les missions ne sont pas toujours très bien connues.

Et cet hommage, j'ai souhaité qu'il soit rendu en présence de personnalités intéressées au fonctionnement de ce service : le Conseil municipal, bien sûr, ainsi que les conseillers de quartier, mais aussi la police nationale, les représentants des commerçants, les secouristes.

Le 2 octobre dernier, M. Barbier, gardien de la police municipale, a courageusement plongé dans la Deûle, pour porter secours à une jeune femme, qui, sans son intervention, aurait peut-être trouvé la mort. C'était le soir, près de l'écluse de l'avenue Léon Jouhaux, et il n'est pas certain que les cris de la victime auraient

attiré l'attention des rares passants qui longent la rivière à cet endroit.

En des temps où on peut déplorer une certaine indifférence aux malheurs de ses semblables, nous devons saluer cet acte de courage et de civisme. Je veux, pour ma part, féliciter chaleureusement M. Yves Barbier, ainsi que les personnes qui l'ont ensuite aidé à regagner la berge, en particulier M. Philippe Bécaert, qui effectue actuellement son service national à l'Hôpital militaire Scribe et qui est aujourd'hui parmi nous.

Cet acte de courage est l'occasion, pour moi, de rappeler le rôle de la police municipale de Lille et de me féliciter, le jour où elle se distingue, que ce soit par le port **de lauriers** !

A Lille, en effet, nous n'avons jamais eu à déplorer de bavures comme en ont connues d'autres villes. Je pense que ce bilan ne doit rien au hasard. Ainsi que j'ai eu récemment l'occasion de le dire à la Gazette des communes, qui m'interviewait dans le cadre d'une enquête sur les polices municipales, notre police n'a pas été créée, comme c'est souvent le cas, pour pallier les insuffisances en effectifs de la police nationale. Cette démarche engendre, presque naturellement, des confusions quant au rôle de chacun.

La police municipale de Lille a, quant à elle, été créée pour effectuer des tâches spécifiques, complémentaires de celles de la police nationale et, en aucun cas, concurrentes.

La vocation de la police d'Etat est d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Je pense qu'elle doit pouvoir consacrer tous ses moyens à cette mission essentielle pour la population. C'est pourquoi j'ai logiquement souhaité que la police municipale décharge la police nationale d'un certain nombre de tâches, non directement liées à sa mission : la surveillance du stationnement, la surveillance des quartiers, la fourrière, les objets trouvés.

Nos agents, qui, je le rappelle, ne sont pas armés, ont donc la double mission de faire respecter les arrêtés municipaux et d'assurer une présence rassurante auprès de la population de nos quartiers. L'événement qui nous rassemble aujourd'hui a l'avantage de mettre l'accent sur la seconde mission, peut-être moins bien perçue que la première. Je souhaite que les Lillois prennent conscience que nos agents ne sont pas seulement des distributeurs de contraventions, même si le respect des règles, en matière de stationnement, doit être assuré.

La formation qui est donnée aujourd'hui aux agents de la police municipale de Lille montre d'ailleurs l'importance que nous donnons aux autres missions assurées par le service. C'est ainsi qu'ils ont une formation en secourisme, qui sera prochainement étendue, qu'ils bénéficient d'un entraînement sportif (deux heures par semaine, bientôt trois) et qu'ils seront prochainement invités à recevoir une formation juridique de haut niveau, assurée par des inspecteurs de la police nationale.

l'opportunité qui m'est aujourd'hui donnée de rendre hommage à un service performant et compétent. Nos agents, Mesdames et Messieurs, connaissent parfaitement leur mission, d'ailleurs précisée dans un manuel réglementaire qui risque fort d'être copié par d'autres communes soucieuses de rigueur. Ils connaissent leur mission et la remplissent fort bien. Il fallait que cela soit dit.

Je vais maintenant remettre la médaille d'or de la Ville à M. Yves Barbier, en lui renouvelant mes félicitations.

Acte de courage : un policier municipal reçoit la médaille d'or de la ville

Les actes de courage passent plus souvent inaperçus que les faits divers sanglants. Le fait est que chaque jour, dans l'exercice de leurs fonctions, des policiers, des médecins et infirmiers, des sapeurs-pompiers sauvent des vies humaines. En ce sens, le plongeon dans la Deûle, d'Yves Barbier, un policier municipal lillois est exemplaire.

Un soir d'octobre, le policier se jetait à l'eau, au secours d'une dame qui se noyait. Au cours du sauvetage, Philippe Becaert, un jeune militaire appelé, aidait les deux personnes à se maintenir à la surface, en leur tendant la main. Au bord de l'écluse, il était impossible de remonter sur la berge sans l'aide de plusieurs autres personnes qui vinrent leur porter secours.

Ce plongeon est exemplaire car il démontre que le rôle du policier municipal ne se limite pas à chasser les automobilistes mal garés. Et, lundi soir, dans les salons

d'honneur de l'hôtel de ville, M. Mauroy ne manquait pas de saluer « ce geste de courage et de civisme ». Il profitait aussi de cette réception pour rendre hommage à l'ensemble de la police municipale lilloise qui « n'a pas de bavure à son actif comme d'autres polices municipales françaises ». « Et ce bilan n'est pas dû au hasard. Notre police n'a pas été créée pour pallier le manque d'effectifs de la police nationale. Elle effectue des tâches spécifiques (surveillance du stationnement sur les parkings, du respect des arrêtés municipaux, présence dans les quartiers). En aucun cas, elle n'entre en concurrence avec la police nationale. Mais nos agents ne sont pas seulement des distributeurs de P.V. » poursuivait le maire de Lille.

Pierre Mauroy a remis la médaille d'or de la ville de Lille à son policier et offert une montre au bidasse Philippe Becaert, en remplacement de celle cassée au cours de l'intervention.



P. Mauroy félicite Yves Barbier.

NE JU DEC 89

Udn 12 Dec 89

Sauvetage en Haute-Deûle

Le courage d'un policier municipal récompensé

Les actes de courage passent plus souvent inaperçus que les faits divers sanglants ou autres méfaits en tous genres. La faute en revient-elle aux journalistes, aux sauveteurs qui désirent parfois garder l'anonymat ou au besoin de sensationnel des lecteurs... ? Le fait est que chaque jour dans l'exercice de leurs fonctions des policiers, des médecins et infirmiers, des sapeurs-pompiers sauvent des vies humaines. « C'est leur métier. Ils sont là pour ça. » admet-on facilement. En ce sens le plongeon dans la Deûle, d'Yves Barbier, un policier municipal lillois, est exemplaire.

Un soir d'octobre, le policier se jetait à l'eau, au secours d'une dame qui se noyait. Au cours du sauvetage, Philippe Becaert, un jeune militaire appelé, aidait les deux personnes à se maintenir à la surface, en leur tendant la main. Au bord de l'écluse, il était impossible de remonter sur la berge sans l'aide de plusieurs autres personnes qui vinrent leur porter secours.

Ce plongeon est exemplaire car il démontre au public que le rôle du policier municipal ne se limite pas à chasser les automobilistes mal garés. Et, lundi soir, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville, M. Mauroy ne manquait pas de saluer ce « geste de courage et de civisme ». Il profitait aussi de cette réception pour rendre hommage à l'ensemble de la police municipale lilloise qui « n'a pas de bavure à son actif comme d'autres polices municipales françaises ». « Et ce bilan n'est pas dû au hasard. Notre police n'a pas été créée pour pallier au manque d'effectif de la police nationale. Elle effectue des tâches spécifiques (surveil-



A l'hôtel de ville de Lille, Yves Barbier et Philippe Becaert entourent la personne qu'ils ont sauvée de la noyade.

(Ph. V.D.N.)

lance du stationnement sur les parkings, du respect des arrêtés municipaux, présence dans les quartiers). En aucun cas, elle n'entre en concurrence avec la police nationale. Mais nos agents ne sont pas seulement des distributeurs de P.V. » poursuivait le maire de Lille.

Pierre Mauroy a remis la médaille d'or de la ville de Lille à son policier et offert une montre au bidasse Philippe Becaert, en remplacement de celle cassée au cours de l'intervention.

BATTAGE D' MATELAS

DANS LA JOURNÉE

GALERIES TREDEZ-GUELTON

FABRICANTS DE MATELAS PURE LAINÉ ET SOMMIERS TAPISSIER
DISTRIBUTEUR DE MATELAS ET SOMMIERS EPEDA - DUNLOPILLO
TRECA - TECOFLEX - PIRELLI - SIMMONS - TEXALATT



320, avenue de Dunkerque
CANTELEU-LAMBERSART-LEZ-LILLE - ☎ 20.92.24.72

Métro 1 bis, station Canteleu ou Lomme-Lambersart - Bus n° 14 A et 14 B,
arrêt Canteleu - Bus n° 73 et 73 B, arrêt Lomme-Lambersart

4 11 0475